

# Coopération multilatérale dans le domaine de la gestion des risques que le climat pose à la sécurité et au développement en Afrique

*Résumé et recommandations*

Cedric de Coning et Florian Krampe



Rapport du NUI

[ 4 / 2020 ]

---

Publisher: Norwegian Institute of International Affairs  
Copyright: © Norwegian Institute of International Affairs 2020  
ISSN: 1894-650X

Any views expressed in this publication are those of the author. They should not be interpreted as reflecting the views of the Norwegian Institute of International Affairs. The text may not be printed in part or in full without the permission of the author.

Visiting address: C.J. Hambros plass 2d  
Address: P.O. Box 8159 Dep.  
NO-0033 Oslo, Norway  
Internet: [www.nupi.no](http://www.nupi.no)  
E-mail: [post@nupi.no](mailto:post@nupi.no)  
Fax: [+ 47] 22 99 40 50  
Tel: [+ 47] 22 99 40 00

---

## Résumé

Au cours de la dernière décennie, les effets des changements climatiques sur le quotidien des gens sont devenus une réalité. Ces effets ont détruit des vies humaines, miné les moyens de subsistance des populations, anéanti les infrastructures, nuï aux économies nationales et mis à rude épreuve les budgets des États. Dans le monde entier, les effets des changements climatiques ont contribué à accroître les inégalités de genre dans différents contextes (Park, 2019). Les changements climatiques altèrent aussi le paysage mondial de la sécurité et du développement et le redéfinissent. Les Nations Unies (ONU), l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (CER) de l'Union africaine reconnaissent toujours plus leurs effets sur le maintien de la sécurité et les enjeux du développement.

Dans le cadre d'une initiative prise par les pays africains et nordiques, une réunion sous régionale, impliquant les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel et organisée par la Norvège et le Sénégal, se tiendra les 3 et 4 mars 2020 à Dakar, au Sénégal. Le thème de cette réunion est le suivant : quelle coopération multilatérale doit-on mettre en place pour lutter contre les risques des effets des changements climatiques sur la sécurité et le développement en Afrique ? Le but de cette réunion est d'approfondir notre vision commune de l'impact du climat sur la sécurité et le développement et des risques que cela représente, et de voir comment la coopération multilatérale peut aider à prévenir, atténuer ses effets et à s'y adapter. L'objectif de cette réunion est de formuler des recommandations sur les politiques à mettre en place pour renforcer une coopération multilatérale dans le domaine des changements climatiques et des risques que cela entraîne pour la sécurité et le développement. Les pays partenaires ONU 75 examineront ces recommandations lors de la rédaction de leur déclaration commune pour la 75e Assemblée générale des Nations Unies.

Le but du présent article est de fournir une synthèse de la recherche actuelle, des orientations politiques et des progrès récents en matière de coopération multilatérale dans le domaine des risques liés aux conflits qui menacent la sécurité et le développement en Afrique. L'article présente aussi un certain nombre de recommandations pour renforcer et améliorer le rôle de la coopération multilatérale dans un contexte

de changements climatiques entraînant des risques pour la sécurité et le développement, ces recommandations peuvent servir à alimenter et encadrer les conversations de la réunion de Dakar.

L'approche des changements climatiques dans les discours sur les questions de sécurité et de développement est en pleine mutation. Certains experts n'abordent plus désormais les changements climatiques comme une simple « menace » sécuritaire, mais comme un phénomène global qui génère des « risques » pour la sécurité et le développement. Cette approche, qui est celle du présent article, souligne que les changements climatiques ne doivent pas être vus comme une cause externe aux problèmes mais plutôt comme un phénomène global qui révèle et aggrave les menaces inhérentes aux systèmes sociaux et écologiques, en particulier dans des contextes fragiles et touchés par les conflits (Mobjörk et coll., 2016; Born et coll., 2019). Les problèmes de sécurité et de développement liés au climat proviennent de retombées sociales d'une vaste ampleur que les changements environnementaux liés au climat ont sur les systèmes écologiques et sociaux, ils dévoilent et aggravent aussi une vulnérabilité sociétale existante qui peut miner le développement d'un pays et augmenter les risques d'insécurité sur le plan individuel, communautaire, étatique et international (Mobjörk et coll., 2016; Krampe & Mobjörk, 2018). Quand une situation de conflit existante subit aussi les effets des changements climatiques, cela peut prolonger des conflits violents, inhiber la consolidation de la paix et augmenter le coût humain de la guerre (Krampe, 2019). Les changements dus aux fluctuations climatiques aggravent les problèmes sociaux, politiques, économiques et environnementaux, et les risques qui en découlent peuvent aussi se manifester par de violents conflits, affectant ainsi davantage la résilience des communautés et des sociétés face aux changements climatiques, et minant leur faculté d'adaptation.

Selon le rapport d'août 2019 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui portait sur les effets des changements climatiques sur les terres, l'Afrique est touchée de manière disproportionnée. Parmi les pays les plus rapidement touchés par le réchauffement climatique, vingt se trouvent en Afrique. Dans un échantillon de 30 pays africains, les deux tiers de ces pays, ou plus de 60% d'entre eux, se réchauffent plus vite que le reste de la planète et la tendance devrait se poursuivre au cours des décennies à venir (GIEC, 2019). Les économies des pays africains dépendent de l'exploitation des ressources naturelles qui représente environ un tiers de leur PIB et reste le fondement du maintien de la sécurité alimentaire, de la création d'emplois et du bon déroulement du développement. Tous les secteurs d'activité reposant sur l'exploitation des ressources naturelles, et en

particulier l'agriculture pluviale, sont probablement très affectés par les fluctuations du climat, ce qui fait que les populations qui en dépendent sont extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques.

Le présent article explore les connaissances actuelles sur la coopération multilatérale dans le domaine des changements climatiques et des risques que cela représente pour la sécurité et le développement, en analysant l'évolution de la situation dans deux régions africaines, à savoir le bassin du lac Tchad et le Sahel.

Il est désormais reconnu au niveau international que les effets des changements climatiques menacent la sécurité et façonnent les questions sécuritaires et de développement autour du lac Tchad et au Sahel. Les déficits de gouvernance, les problèmes de sous-développement ainsi que la détresse sociale et économique des communautés résidant dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, se sont aggravés à cause des problèmes environnementaux. Les sécheresses liées au climat accentuent les pénuries d'eau et les problèmes qui y sont liés, aggravent la vulnérabilité sociale actuelle des communautés et altèrent leur capacité à s'adapter aux changements dans leurs propres systèmes sociaux et écologiques. Les effets combinés des problèmes climatiques et sociaux augmentent les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs qui dépendent tous des mêmes ressources déclinantes. Les fluctuations du climat alimentent les pénuries d'eau ce qui a des effets sur l'insécurité alimentaire et la précarité. Ces problèmes de subsistance font que les gens, et en particulier les hommes jeunes, sont enrôlés plus facilement dans les groupes armés. Les changements climatiques multiplient ainsi les risques et exacerbent les conflits liés à la rareté des ressources naturelles dans le bassin du lac Tchad et au Sahel.

Les changements climatiques accentuent donc les vulnérabilités sociales existantes et ne font qu'ajouter des contraintes supplémentaires aux systèmes sociaux et écologiques. Dans certains contextes, cela augmente la fréquence et l'intensité des conflits entre les communautés, affectant ainsi la résilience de ces communautés face aux changements climatiques et leur capacité d'adaptation. Les effets des changements climatiques empêchent aussi le bon déroulement du développement économique dans de nombreux pays et régions touchés par les conflits dans lesquels la majeure partie de la population dépend de l'agriculture pour vivre. Les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment, bousculent des institutions déjà fragiles qui sont incapables de faire face aux effets des catastrophes naturelles d'apparition lente ou soudaine. Les effets des changements climatiques érodent donc davantage les moyens déjà insuffisants des États pour prévenir et gérer les conflits.

Les expériences vécues jusqu'à maintenant dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, montrent que lorsque l'Union africaine et les Nations Unies renforcent, reprennent et soutiennent le travail de la coopération multilatérale au niveau sous-régional, cela rend les actions de prévention, d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces mêmes effets beaucoup plus efficaces, et cela permet aussi de mieux gérer les risques qui menacent la sécurité et le développement.

Un certain nombre de bonnes pratiques est désormais mis en place. La stratégie de stabilisation régionale du bassin du lac Tchad permet de mettre en contact et d'associer les réseaux, les moyens et les ressources des mécanismes de gouvernance locaux, sous-régionaux et multilatéraux. Elle démontre ainsi comment de tels cadres stratégiques peuvent être utilisés pour améliorer les relations verticales entre les principaux acteurs (les parties locales, régionales, nationales et internationales) et les relations horizontales entre les principales parties prenantes (les communautés locales, la société civile et les gouvernements locaux), et comment ces cadres peuvent établir des mécanismes et mettre en place des outils qui encouragent et officialisent leurs rôles dans la cogestion d'un système social et écologique commun. Ce type de coopération multilatérale permet aux acteurs concernés de se coordonner à l'échelle locale et mondiale afin d'apporter des réponses appropriées aux dynamiques croisées qui émergent des interactions associées aux changements climatiques entre les systèmes locaux et mondiaux (Downing et coll., 2019). Cela peut se faire en mobilisant et en renforçant un soutien politique, technique et financier à une échelle sous régionale, régionale et internationale et en donnant priorité à des initiatives coordonnées localement et axées sur les besoins.

Les stratégies régionales destinées au bassin du lac Tchad et au Sahel sont deux exemples qui soulignent la nécessité de développer des approches pluridimensionnelles et pluridisciplinaires complètes. Ces deux stratégies illustrent le fait que les effets des changements climatiques sur la sécurité et le développement et les risques qui en découlent, requièrent la mise en place, à l'échelle du système, d'une stratégie misant sur la prévention et l'atténuation des effets du climat et englobant des questions de sécurité, de gouvernance, de développement et aussi une dimension socio-économique, environnementale et humanitaire, entre autres thèmes. La situation sécuritaire doit être gérée avec des solutions durables qui misent sur la réduction de la vulnérabilité des communautés affectées en investissant dans le renforcement de leur résilience et de leurs capacités d'adaptation. C'est ce que ces stratégies visent, en améliorant la gouvernance locale et en renforçant les services, en investissant dans les infrastructures, les chantiers de travaux

publics et d'autres initiatives qui consistent à relancer l'économie sociale et à créer des emplois. Ces deux stratégies insistent aussi sur le fait que ces initiatives doivent également intégrer les questions de genre et la jeunesse et répondre aux objectifs climatiques, c'est à dire qu'elles doivent prendre en compte les effets des changements climatiques sur la sécurité et le développement et les risques que cela entraîne.

De nombreuses institutions multilatérales sont insuffisamment préparées face aux effets des changements climatiques qui affectent déjà des éléments essentiels de leurs mandats. Pour qu'elles le soient mieux et qu'elles répondent de manière plus adéquate à des conditions sécuritaires et de développement de plus en plus complexes, les agences internationales œuvrant dans la consolidation de la paix, dans le maintien de la sécurité et le bon déroulement du développement, doivent davantage prendre en compte les facteurs climatiques. Cet article présente une série de recommandations qui sont résumées ici :

***Renforcer des dispositifs d'alerte rapide et des mécanismes d'intervention en améliorant la coopération multilatérale et en intégrant les informations et les indicateurs de risques que représentent les changements climatiques pour la sécurité***

Si elle veut faire face aux risques que pose le climat à la sécurité, la coopération entre l'Union africaine et les CER doit être renforcée. Il est nécessaire que les ministères et les organismes concernés prennent des initiatives communes pour collecter et analyser des données ventilées par sexe, âge, origine ethnique, handicap et lieu. En outre, l'Union africaine et les CER doivent mettre en place de façon synchronisée des indicateurs et des outils qui permettent d'évaluer les risques que posent les changements climatiques à la sécurité et au développement, la vulnérabilité des populations ainsi que leur résilience face au climat. Il est important d'investir davantage dans des travaux de recherche factuelle qui nous permettent d'améliorer nos connaissances et de mieux gérer les différentes facettes des risques qu'impliquent les changements climatiques pour la sécurité et le développement.

***Augmenter la coopération multilatérale, améliorer l'échange de connaissances et renforcer l'apprentissage***

Les effets multiples des changements climatiques sur les dynamiques sociales, économiques, sécuritaires, de développement et politiques, à toutes les échelles, ont des effets importants sur le rôle actuel des acteurs intervenant sur le plan multilatéral. Si ces acteurs tentent de relever ces défis en se limitant à leurs propres mandats, sans investir dans une analyse transversale et pluridimensionnelle et sans se coordonner

avec d'autres institutions multilatérales et d'autres agences au sein de leurs propres institutions, leur rôle deviendra de moins en moins efficace et pertinent. Le présent article propose un certain nombre de recommandations pour améliorer et renforcer davantage la coopération et favoriser le partage des connaissances et l'apprentissage.

***Veiller à ce que les questions de genre soient pleinement intégrées à toutes les échelles des initiatives axées sur les changements climatiques et les risques d'insécurité que cela entraîne***

La participation active des différents groupes de femmes à la prise de décisions concernant les politiques et des programmes axés sur la lutte contre les changements climatiques et les risques que cela représente pour la sécurité et le développement, doit être une pratique courante à tous les niveaux. Les obstacles structurels qui peuvent entraver leur participation effective doivent également être éliminés. Les changements climatiques peuvent accentuer les inégalités entre les sexes, et les femmes dans de nombreuses régions du monde, verront leur sécurité profondément altérée, notamment dans des contextes déjà livrés à des problèmes d'insécurité ou dans des zones de conflits. Il est nécessaire d'accroître les efforts et d'investir davantage dans la recherche, les politiques et les programmes de lutte contre les changements climatiques, ainsi que dans ceux œuvrant pour l'égalité des sexes et la consolidation de la paix.

***Investir dans la prévention et l'atténuation des risques et dans les capacités d'adaptation***

Le déploiement de forces de sécurité pour contenir et gérer les conflits, et les efforts humanitaires déployés pour aider les communautés touchées ou les populations déplacées sont souvent insuffisants et trop tardifs, et coûtent généralement cher du point de vue politique, administratif et financier. La gestion durable des risques liés aux conflits requiert des investissements préventifs, et le présent article propose un certain nombre de recommandations pour intensifier nos investissements dans la prévention, l'atténuation des risques et les moyens d'adaptation.

***Investir dans des emplois agricoles résilients aux conflits et aux changements climatiques et destinés particulièrement aux jeunes***

Des moyens de subsistance durables sont essentiels pour que les populations soient résilientes aux risques qui menacent la paix et le climat. L'Afrique étant le continent le plus jeune du monde, elle doit faire face à des enjeux démographiques énormes et relever des défis liés à l'urbanisation galopante et au chômage croissant chez les jeunes. Pour ren-

forcer la cohésion sociale au sein des communautés, et entre celles-ci, il est nécessaire, entre autres mesures, de garantir le respect du droit foncier et son application pour tous, de faciliter le recours à la justice et de mettre en place des mécanismes permettant d'améliorer le dialogue. C'est en combinant les connaissances dans les domaines de la promotion de la paix, de l'agriculture et des sciences du climat, que des programmes innovants mis en place pour employer des jeunes et renforcer l'agriculture, pourraient bénéficier à des sociétés entières.

*Évaluer régulièrement les risques des effets des changements climatiques sur la sécurité et le développement*

Étant donné que les changements climatiques produisent des effets complexes, les acteurs qui agissent au niveau multilatéral doivent non seulement tenir compte du contexte local, mais aussi de la dimension politico-économique et régionale d'un conflit particulier ainsi que des risques que le climat impose à la sécurité et au développement. Il est donc nécessaire d'investir davantage dans l'acquisition de connaissances propres à chaque contexte notamment quand il s'agit des risques qu'entraînent les changements climatiques sur la sécurité et le développement, tel que les vivent différents groupes démographiques. Un rapport aboutissant à une importante réunion intergouvernementale autour des questions relatives aux changements climatiques, aux ressources naturelles et aux menaces pour la sécurité serait d'une grande utilité.

# Recommandations

De nombreuses institutions multilatérales sont insuffisamment préparées face aux effets des changements climatiques qui affectent déjà des éléments essentiels de leurs mandats. Pour qu'elles le soient mieux et qu'elles répondent de manière plus adéquate à des conditions sécuritaires et de développement de plus en plus complexes, les agences internationales œuvrant dans la consolidation de la paix, dans le maintien de la sécurité et le bon déroulement du développement, doivent davantage prendre en compte les facteurs climatiques. Les participants de la réunion sous-régionale pourront examiner les recommandations suivantes :

***Renforcer des dispositifs d'alerte rapide et des mécanismes d'intervention en améliorant la coopération multilatérale et en intégrant les informations et les indicateurs de risques que représentent les changements climatiques pour la sécurité***

1. Renforcer la coopération et les principaux mandats entre l'Union africaine et ses CER pour faire face aux risques de sécurité liés au climat. Pour y parvenir, soutenir les dispositifs d'alerte rapide et d'analyse actuels au niveau continental, tels que le Système Continental d'Alerte Rapide de l'UA (SCAR), présente de bonnes opportunités en termes d'analyses. Les CER doivent s'intégrer davantage au continent pour renforcer leurs systèmes d'alerte rapide.
2. En outre, il est nécessaire que les ministères et les organismes concernés prennent des initiatives communes pour collecter et analyser des données ventilées par sexe, âge, origine ethnique, handicap et lieu. De plus, l'Union africaine et les CER doivent mettre en place de façon synchronisée des indicateurs et des outils qui permettent d'évaluer les risques que posent les changements climatiques à la sécurité et au développement, la vulnérabilité des populations ainsi que leur résilience face au climat. Ces indicateurs et outils devraient également tenir compte des questions de genre et permettre aux institutions d'évaluer les progrès accomplis dans la promotion du rôle des femmes dans les actions de lutte contre les risques que le climat pose à la sécurité et dans les initiatives de développement.

3. Une partie de cela devrait impliquer la mise en place de plateformes de ressources interdisciplinaires entre les ministères et les institutions visant à stimuler l'apprentissage et l'adaptation aux changements climatiques entre les organismes.
4. En plus d'établir une base de données commune (CER, UA, UE, ONU) d'experts (individus et institutions) travaillant sur les risques que le climat entraîne pour la sécurité et le développement.
5. Cela demande d'investir davantage dans des travaux de recherche factuelle analysant les conflits et les facteurs liés aux changements climatiques qui nous permettent d'améliorer les connaissances et de mieux gérer les différentes facettes des risques liés au climat pour la sécurité et le développement.
6. Mettre en place un comité consultatif appartenant à la société civile qui examine les initiatives et fournit des informations sur la viabilité des programmes et des projets à l'échelle locale.

### ***Accroître la coopération multilatérale, l'échange de connaissances et l'apprentissage***

Les effets multiples des changements climatiques sur les dynamiques sociales, économiques, sécuritaires, de développement et politiques, à toutes les échelles, ont des effets importants sur le rôle actuel des acteurs intervenant sur le plan multilatéral. Si ces acteurs tentent de relever ces défis en se limitant à leurs propres mandats, sans investir dans une analyse transversale et pluridimensionnelle et sans se coordonner avec d'autres institutions multilatérales et d'autres agences au sein de leurs propres institutions, leur rôle deviendra de moins en moins efficace et pertinent. Pour renforcer la coordination au sein des institutions multilatérales ainsi qu'entre celles-ci et les acteurs locaux et nationaux sur le terrain, il sera nécessaire d'intensifier les efforts actuels pour améliorer le partage des connaissances, encourager l'analyse commune, la planification intégrée et les évaluations combinées. Les efforts actuels sont encore fournis de manière trop ponctuelle. Voici quelques-unes des façons dont les organismes multilatéraux peuvent améliorer leurs efforts :

- Une initiative conjointe pour recueillir les enseignements et identifier les bonnes et les mauvaises pratiques en matière de coopération opérationnelle multilatérale. Par exemple, accompagner et évaluer la mise en place de stratégies au lac Tchad et au Sahel et celles qui existent déjà à l'échelle régionale, renforcera le dialogue entre les institutions, encouragera le développement

d'interventions communes et la formation du personnel. De tels efforts devraient aussi permettre de faire des recommandations particulières pour revoir et adapter les mécanismes de financement actuels et aussi les prescriptions et cultures bureaucratiques qui entravent la collaboration et stimulent la concurrence.

- Mettre en place de nouveaux mécanismes ou renforcer les mécanismes existants qui rassemblent différentes parties du système multilatéral international chargées des interventions face aux catastrophes naturelles, de l'action humanitaire, de la gestion et du règlement des conflits, etc. Un tel mécanisme devrait mettre en place une plate-forme qui permette d'échanger des informations, de partager les connaissances et, quand c'est nécessaire, de coordonner l'ensemble des mesures que prennent les différentes institutions multilatérales pour aider les pays et les régions à prévenir, atténuer les risques qu'entraîne le climat sur la sécurité et le développement et à s'y adapter. Tant au sein de l'UA qu'à l'ONU, certains réclament la nomination de représentants spéciaux chargés du climat et de la sécurité, dont le rôle pourrait faciliter ce processus en aidant à identifier les principaux centres de liaison chargés de soutenir la coopération entre les agences internationales et entre les institutions de ces agences. A l'échelle UA-ONU, les effets des changements climatiques et les risques encourus par la sécurité et le développement, devraient également être une thématique prioritaire dans le dialogue et la collaboration entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi qu'entre la Commission de l'UA et le Secrétariat de l'ONU.
- Dans des cas particuliers, tels que ceux présentés dans cet article, investir dans des stratégies communes qui stimulent l'analyse partagée et la planification conjointe, et miser sur de telles stratégies pour maintenir la dynamique. Faciliter la coordination et la coopération multilatérales, notamment en mettant en place un mécanisme commun de suivi, de publication d'informations et d'évaluation qui puisse fournir les données nécessaires à l'organisation de réunions ou de processus réguliers de coordination et de bilans.

***Veiller à ce que les questions de genre soient pleinement intégrées à toutes les échelles des initiatives axées sur les changements climatiques et les risques d'insécurité que cela entraîne***

La participation active des différents groupes de femmes à la prise de décisions concernant les politiques et des programmes axés sur la lutte

contre les changements climatiques et les risques que cela représente pour la sécurité et le développement, doit être une pratique courante à tous les niveaux. Les obstacles structurels qui peuvent entraver leur participation effective à ces efforts, et rendre vulnérables les femmes face aux risques d'insécurité liés au climat (par exemple l'absence de droits ou d'accès aux ressources naturelles pour les femmes) doivent également être éliminés. Les changements climatiques peuvent accentuer les inégalités entre les sexes, et les femmes dans de nombreuses régions du monde, verront leur sécurité profondément altérée, notamment dans des contextes déjà marqués par des problèmes d'insécurité ou dans des zones de conflits. Cependant, leurs connaissances et leurs besoins en ressources naturelles sont essentiels pour traiter de manière approfondie et efficace les problèmes d'insécurité qu'entraîne le climat. Il est donc nécessaire d'accroître les efforts et d'investir davantage dans la recherche, les politiques et les programmes de lutte contre les changements climatiques, ainsi que dans ceux œuvrant pour l'égalité des sexes et la consolidation de la paix.

### ***Investir dans la prévention et l'atténuation des risques et dans les capacités d'adaptation***

Le déploiement de forces de sécurité pour contenir et gérer les conflits, et les efforts humanitaires déployés pour aider les communautés touchées ou les populations déplacées sont souvent insuffisants et trop tardifs. De plus, ils coûtent généralement cher du point de vue politique, administratif et financier. La gestion durable des risques liés aux conflits requiert des investissements rapides dans la prévention, l'atténuation des risques et les moyens d'adaptation.

- À l'échelle locale, cela implique d'investir dans l'amélioration de la résilience en s'appuyant sur le savoir local et les communautés. Les informations seraient adaptées au contexte, mais pourraient impliquer l'amélioration des moyens de subsistance en diversifiant les cultures et l'élevage du bétail ou en développant de nouvelles compétences, en renforçant les mécanismes de résolution des conflits locaux, en établissant des mécanismes et des dispositifs de résolution des conflits intercommunautaires en prévision, par exemple, des transhumances pendant la saison sèche, et enfin en développant et diversifiant les réseaux locaux. De telles initiatives devraient également être prises en ayant parfaitement conscience de la dynamique de genre dans différents contextes, en veillant à ce que les besoins et la vision des différents groupes démographiques au sein des communautés locales soient pleinement satisfaits et intégrés. Les institutions et la coopération multilatérales peuvent apporter leur soutien

technique ou financier à ces initiatives, par exemple en les incorporant dans les stratégies régionales.

- A l'échelle locale, régionale et nationale, la prise de décision concernant l'adaptation proactive et l'atténuation des risques climatiques pour la sécurité et le développement, notamment la réduction des risques de catastrophes naturelles, doit officialiser la participation des femmes et les questions de genre au niveau des institutions. Parmi ces efforts, on peut évoquer l'amélioration des capacités de différents groupes de la société civile - tels que les groupes de jeunes et de femmes - à créer et à mettre en œuvre des politiques connexes, et à renforcer les mécanismes institutionnels pertinents pour assurer leur participation.
- A l'échelle régionale et nationale, cela voudrait dire investir dans des capacités pour évaluer, analyser et conseiller les dirigeants politiques sur les risques qui menacent la sécurité et le développement liés au climat. Cela pourrait également signifier investir dans l'amélioration des mécanismes de règlement des différends, ainsi que dans des dispositifs administratifs et judiciaires responsables de la gestion des terres et du marché foncier, notamment ceux responsables de la gestion des ressources naturelles et de l'application des lois. Dans l'ensemble, l'idée est de passer d'une approche réactive à une approche proactive, où les capacités sont développées et les mécanismes établis pour prévenir les conflits liés au climat et atténuer les effets des changements climatiques sur le développement, au lieu de réagir après un événement pour essayer de le contenir et gérer son impact. Les organismes multilatéraux peuvent fournir des ressources techniques et aider financièrement, et la coopération multilatérale peut agir en incorporant des facettes de ces initiatives dans les stratégies régionales et en créant des forums de réseautage et d'échange de connaissances visant à améliorer les connaissances et à renforcer les capacités.
- Au niveau sous-régional et régional, cela pourrait impliquer le renforcement des mécanismes de gestion des dynamiques régionales, telles que la traite des êtres humains et d'autres formes de trafic transfrontalier, les réfugiés et les migrations, les mouvements de groupes armés, etc. Il conviendrait de mettre davantage l'accent sur les procédures existantes pour partager les informations et coordonner les actions de manière préventive et proactive, plutôt que de réagir après un fait et d'investir, seulement à ce moment-là, dans la mise en place de mécanismes, de moyens et réseaux. Les institutions multilatérales peuvent participer à

la coordination et la coopération, lorsque cela est nécessaire. De plus, les stratégies régionales peuvent contribuer à reconverter les mécanismes de coordination existants ou à les renforcer, voire même à en créer de nouveaux si nécessaire.

### ***Investir dans des emplois agricoles résilients aux conflits et aux changements climatiques et destinés particulièrement aux jeunes***

Des moyens de subsistance durables sont essentiels au maintien de la paix et à la résilience au climat. L'Afrique étant le continent le plus jeune du monde, elle doit faire face à des enjeux démographiques énormes et relever des défis liés à l'urbanisation galopante et au chômage croissant chez les jeunes. Les paysans abandonnent leurs terres pour profiter des opportunités qui se présentent en ville. C'est en permettant que les acteurs qui agissent sur le plan multilatéral investissent dans des emplois résilients aux changements climatiques et fournissent des formations dans le secteur agricole, que les risques de pauvreté et de conflit diminuent à condition que les programmes soient inclusifs et adaptés aux sensibilités locales et aux contextes hérités. En outre, l'amélioration des mesures visant à promouvoir l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et aux crises qui s'ensuivent, et le renforcement de la gestion des ressources naturelles peuvent permettre de consolider la paix. Pour renforcer la cohésion sociale au sein des communautés, et entre celles-ci, il est nécessaire, entre autres mesures, de garantir le respect du droit foncier pour tous et son application, de faciliter le recours à la justice et de mettre en place des mécanismes permettant d'améliorer le dialogue. C'est en combinant les connaissances dans les domaines de la promotion de la paix, de l'agriculture et des sciences du climat, que des programmes innovants mis en place pour employer des jeunes et renforcer l'agriculture, pourraient bénéficier à des sociétés entières.

### ***Évaluer régulièrement les risques des effets des changements climatiques sur la sécurité et le développement***

Étant donné que les changements climatiques produisent des effets complexes, les acteurs qui agissent au niveau multilatéral doivent non seulement tenir compte du contexte local, mais aussi de la dimension politico-économique et régionale de chaque conflit particulier ainsi que des risques que le climat impose à la sécurité et au développement. Les risques spécifiques liés au climat que subissent différents groupes démographiques doivent être reconnus, compris et incorporés dans ces évaluations. Il est donc nécessaire d'investir davantage dans l'acquisition de connaissances propres à chaque contexte, concernant les risques qu'entraînent les changements climatiques sur la sécurité et le développement, tel que les vivent différents groupes démographiques. Da-

vantage de connaissances mettant l'accent sur les décisions et mesures pratiques prises à l'échelle internationale seraient très utiles aux initiatives visant à lutter contre les effets négatifs des problèmes environnementaux actuels et à promouvoir un changement concret. Sept ans ont passé depuis la publication du dernier grand rapport international sur la question de la sécurité climatique, il est donc temps de prendre des mesures pour améliorer les perspectives de paix et de sécurité de demain. Bien que les connaissances sur les changements climatiques se développent rapidement, davantage de recherches seront déterminantes pour pouvoir traiter les liens entre changements climatiques et sécurité sur le plan international et pratique. Un rapport aboutissant à une importante réunion intergouvernementale autour des questions relatives aux changements climatiques, aux ressources naturelles et aux menaces pour la sécurité serait d'une grande utilité.



## Norwegian Institute of International Affairs

Established in 1959, the Norwegian Institute of International Affairs [NUPI] is a leading independent research institute on international politics and areas of relevance to Norwegian foreign policy. Formally under the Ministry of Education and Research, NUPI nevertheless operates as an independent, non-political instance in all its professional activities. Research undertaken at NUPI ranges from short-term applied research to more long-term basic research.

Dr. Cedric de Coning (South Africa) is a senior researcher at the Norwegian Institute of International Affairs (NUPI) and a senior advisor to ACCORD.

Dr. Florian Krampe (German/Swedish) is a senior researcher at the Stockholm Peace Research Institute (SIPRI).

This background paper has benefitted from editorial contributions by Jenny Nortvedt from NUPI and Elizabeth Smith from SIPRI. The authors appreciate the valuable comments received from the reviewers.

### NUPI

Norwegian Institute of International Affairs  
C.J. Hambros plass 2D  
PB 7024 St. Olavs Plass, 0130 OSLO  
[www.nupi.no](http://www.nupi.no) | [post@nupi.no](mailto:post@nupi.no)

This is a background paper for a Sub-regional Meeting on Multilateral Cooperation to Address Climate Related Security and Development Risks in Africa, scheduled for 3-4 March 2020, in Dakar, co-hosted by Norway and Senegal. This meeting is part of A renewed African-Nordic commitment to multilateral cooperation and a rules-based international order.